

Commune de MAILLEBOIS

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

ANNÉE 2016 N° 146 septembre



Séance du 9 septembre 2016

Présents: M. C.Maisons, Mme I.Chiron, Mme D.Girard, M. F.Caré, M. A. De Boisanger, M. P.Merlet, Mme J.Jubi, M. I. Vandevelde, M. L. Palat, M. JP. Alleaume, Mme N. Bouillon

Mme Isabelle Collin : représentante de l'Agglo de Dreux pour le PLU

Absents excusés: Mme D. Pierrot (Pouvoir à M P. Merlet)

Secrétaire: M. I. Vandevelde

Le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité

Recodification du code de l'urbanisme :

Monsieur le Maire explique que les parties législatives et réglementaires du Livre 1er du Code de l'urbanisme ont été respectivement modifiées par Ordonnance en date du 23 septembre 2015 et par Décret en date du 28 décembre 2015. Ces parties régissant la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il convient d'adapter le PLU de la commune de Maillebois aux nouvelles références législatives et réglementaires. Après en avoir débattu, le conseil municipal

prend acte de la prise en compte des références législatives et réglementaires nées de la recodification du Livre 1er du Code de l'urbanisme par la procédure d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.



Arrêt du PLU:

Le projet du PLU doit être arrêté ce soir par le Conseil Municipal afin d'être envoyé aux différentes chambres pour contrôle des documents dans les 3 mois. Ultérieurement, après enquête publique et accord du commissaire enquêteur le PLU pourra être approuvé.

Mme Collin fait un bref résumé des travaux qui ont amenés le conseil municipal à réécrire le PLU. Ceux -ci ont commencé le 5 Septembre 2014 et ont connu pas mal de difficultés liés en grande partie aux exigences des lois de la République Française. Les buts fixés par ce PLU sont d'une part, le maintien et la sauvegarde des écoles pour être un pôle de proximité et rester attractif pour les habitants et d'autre part, dynamiser la population.

M. le Maire : la problématique des écoles est importante car le nombre d'enfants inscrits diminue avec le risque d'être contraint de fermer une classe.

La loi interdit la construction dans les hameaux, ce qui est regrettable.

M. A. de Boisanger: n'est pas d'accord avec les chiffres énoncés par rapport aux commerces existants par Mme Collin. Les propriétaires agricoles sont considérés comme exploitants dès l'instant qu'ils ont un numéro siret, ce qui n'est pas normal.

Les constructions ne valorisent et ne protègent en aucune façon le mur d'enceinte du château. Mme Collin précise que c'est un espace vert qui le protègera. De plus, M. de Boisanger estime que les surfaces promises constructibles sont trop petites pour être intéressantes.

Pourquoi ne pas construire dans les hameaux? ne comprend pas la diminution des élèves dans les écoles : c'est la fuite des enfants vers d'autres écoles et non le vieillissement de la population.

M. le Maire : la loi est la loi, nous sommes obligés de la respecter.

Quant aux surfaces constructibles, il est d'accord sur le fond mais il est vrai que les gens ne veulent plus de grands terrains.

Mme Collin : en ce qui concerne la population scolaire, il faut réinjecter de nouvelle population dans la commune et revoir le PLU tous les 4 à 5 ans pour revaloriser les écoles.















- M. Palat : il faut revaloriser les cœurs des villages qui possèdent de petites maisons à prix modestes ce qui pourrait intéresser les jeunes couples.
- M. le Maire : regrette une fois de plus que les lois soient les mêmes pour les villes et les campagnes.
- M. Caré : s'associe avec M. de Boisanger pour dire que les parcelles sont trop petites et que cela attirera n'importe qui dans notre commune.
- M. le Maire : fait remarquer qu'aucun conseiller municipal n'est concerné directement et n'a d'intérêt personnel dans le PLU. Le conseil municipal travaille uniquement pour le bien public.
- M. Merlet : se demande s'il existe une possibilité de restreindre le nombre de lots au maximum alors que sur papier ce nombre est un minimum ? La réponse est non.

Mme Hardy: constate qu'on n'a rien à dire car on passe au-dessus de nos têtes grâce aux lois.

- M. de Boisanger : se demande s'il n'existe pas des dents creuses qui pourrait être constructibles. Il constate que le PLU aboutira à quelque chose que le public ne veut pas car il se retrouve avec un lotissement qui ne lui plait pas.
- M. le Maire : comprend ses doléances mais est tenu de respecter la loi tout en essayant de sauvegarder le patrimoine scolaire et de redynamiser la population.

Le vote de l'arrêt du PLU est adopté à la majorité avec 3 votes contre : Messieurs Caré, Palat et de Boisanger

Tour de table

Mme Chiron : remercie toutes les personnes qui ont participé au dépôt de pain au mois d'Août : les Pichereau, les Palat, les Merlet et M. Claude Courias qui est allé chercher le pain.

En face de M. Chambon sur le terrain communal, il y a un sapin qu'il faudrait enlever. Il se propose de le remplacer par un arbre à fleur.

- M. de Boisanger : tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la distribution de pain durant les mois de Juillet et Août.
- M. Palat : un arbre est tombé au gué de la Leu et il faudrait le retirer.
- M. le Maire : à cet endroit, il y a une passerelle qui est en mauvaise état mais qui sert de passage du GR 357. La remise en état du passage et de la passerelle reviendrait environ à 4.500 €.
- M. Caré : la passerelle se trouve sur une propriété privée et appartient au propriétaire, c'est donc à lui qu'il incombe de l'entretenir.
- M. le Maire : remercie M. Palat pour le véhicule de service que nous avons acquis et pour lequel il a négocié.
- M. Merlet: la commission des travaux devra discuter de la possibilité d'un Stop à Blévy.

Les journées du Patrimoine permettront l'ouverture des églises, un circuit touristique avec des anciennes voitures, un concert et une exposition artistique.

- M. Alleaume : les 24 et 25 Septembre aura lieu le weekend chantant avec la chorale et 193 personnes venues de toute la France se sont inscrites. Le parking et la restauration se feront au Château, les chants dans la salle polyvalente.
- M. Caré : toutes les nuits, au niveau du parc photovoltaïque il y a un bruit de canonnade, toutes les minutes qui dérange les gens de Dampierre. D'où vient-il ?

Maillebois salle du conseil vendredi 7 octobre 19 heures

L'enfant les écrans et internet

Proposé par les bénévoles de la bibliothèque

Ce moment d'échange que nous vous proposons s'inscrit dans une action au niveau de la communauté drouaise et du département. Vous êtes invités à consulter le site de la CAF28 pour visualiser les différents évènements, notamment sur Brezolles et Dreux (collège et lycée) où il est préférable de réserver.

La semaine se terminera le samedi 8 octobre par une après-midi récréative avec ateliers et animations au COMPA à Mainvilliers de 14h à 18h.





(afin de faciliter votre lecture, vous pouvez télécharger ces documents sur le site : Maillebois.fr

Une bibliographie bien documentée sur le sujet sera à votre disposition.

Renseignements: Marie José Gachenot 06 15 27 42 53

Nos artisans - nos entreprises - nos commerçants :

Ets LORILLEUX	2 La Pommeraie	Maillebois	02 37 48 19 19
MARTIN Menuiserie	63 rue Hubert Latham	Maillebois	02 37 48 16 00
Ets FAVRIL - Combustibles	50 rue Hubert Latham	Maillebois	02 37 48 17 06
Restaurant : les trois épis	1 rue du Dr A. Delille	Maillebois	02 37 48 17 04
Ets PERRET- élagage- Tonte	Chennevières	Blévy	06 21 11 66 59
Y.LAUMOND - Espaces verts	3 bis rue de Feuilleuse	Maillebois	06 13 79 05 87
Ets MOULIN P. maçonnerie rénovation	10 rue de Baronval	Blévy	02 37 48 03 93
Les Charpentiers du Thymerais	36 rue du vieux pont	Blévy	06 61 05 76 72 07 62 89 75 62
DESBOIS V. créateur sites internet	4 route de la Mare	Feuilleuse	06 18 58 02 82
Primeur Christophe DUPOINT	Feuilleuse	Dampierre	
Électricité - D. Brier/DOMELEC	11 Rue du bourg neuf	Blévy	02 37 48 18 09
Ma pause bien-être	11 bis rue du vieux pont	Blévy	06.98.22.27.05
			02.37.48.04.42
Loola pâtisserie orientale	5 impasse de la Plaine	Dampierre	06.41.13.33.37
Malice et Caprices	2 rue Jean Moulin	Maillebois	06.31.34.87.43
	Maliceetcaprices.bigcartel.com		
HE Négoce Prestations/terrassement La pommeraie		Maillebois	06.66.66.88.15
RIO couverture et zinguerie	5 rue Hubert Latham	Maillebois	06.50.47.09.10
LSI 28 Informatique à domicile	www.lsi28.fr		09.67.52.03.78
			06.84.58.67.76
La pépinière du Val Fleury	2 bis rue du cormier	Maillebois	06.64.24.28.00
Les clés du bien-être	à domicile		06.03.16.02.59